

## OFFRE(S) CULTURELLE(S) URBAINES(S) EN EUROPE ?

Virginie Crémades

Laboratoire MTG, CNRS FRE 2795 – IDEES, Université de Rouen

La culture est à l'heure actuelle au cœur des préoccupations médiatiques, politiques, économiques, sociales et culturelles. Les scientifiques s'y intéressent, mais cette notion polysémique s'appréhende différemment selon chaque discipline, et même au sein d'un même champ d'étude, des divergences apparaissent.

Ainsi, il semble indispensable d'expliquer ce que nous entendons par culture, et plus précisément par offre culturelle. Nous définissons la culture au sens large en suivant celle formulée par l'UNESCO comme :

l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.<sup>7</sup>

Nous nous intéressons seulement aux équipements culturels, en ce qu'ils constituent un objet concret, identifiable et localisable sur le territoire. Ce sont à la fois les structures, permettant la création et la diffusion culturelle, pérennes, tels que les musées, mais aussi les structures temporaires, tels que les festivals. Cette offre caractérisée par les équipements culturels permet de s'intéresser aussi au territoire où ils se situent principalement, c'est-à-dire dans les villes.

Avec l'augmentation du temps libre, la demande culturelle est de plus en plus forte, les villes se doivent d'offrir un panel d'équipements culturels nombreux et diversifiés. Ainsi ils représentent un double enjeu urbain. Un enjeu interne, car la culture véhicule un sentiment d'appartenance au territoire, mais aussi un enjeu externe, car la concurrence culturelle entre les villes est accrue, médiatisée, elle est le reflet de la notoriété ou au contraire de l'anonymat de certaines villes.

Nous avons choisi d'étudier les équipements culturels urbains, plus spécialement ceux situés dans les agglomérations de plus de 200 000 habitants. Ce seuil permet de disposer d'un panel varié d'agglomérations, de moyennes à très grandes. Ces dernières se situent dans un des 25 pays de l'Union Européenne, ainsi qu'en Suisse et en Norvège.

Notre recherche s'inscrit dans la géographie urbaine et plus précisément l'étude des services urbains à la population. La culture est, au sens large, en termes d'identité, de croyances ou de coutume, très étudiée par les géographes, et ce, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle.

Elle l'est beaucoup moins en ce qui concerne l'étude des équipements culturels. Ils sont souvent étudiés parmi d'autres équipements ou bien sur un territoire particulier, urbain, régional ou national. Ainsi, des recherches intéressantes ont été menées, parmi celles-ci, il existe des études comparatives : sur les équipements culturels dans les agglomérations de plus de 50 000 habitants en France (Lucchini, 2002), mais aussi sur les villes européennes prenant en compte, parmi d'autres indicateurs, des indicateurs culturels (musées, sites grandes manifestations culturelles) (Rozenblat, 2003). D'autres recherches quant à elles sont plus ciblées : par exemple celle sur les équipements culturels en région parisienne (Préteceille, 2000) ou celle sur l'accessibilité aux services et équipements collectifs pour les personnes résidant en HLM à Montréal prenant également en compte des équipements culturels parmi d'autres (Apparicio, 2002).

Ces recherches ne se sont pas intéressées à la comparaison spécifique des équipements culturels entre villes européennes. Or dans l'Europe en construction, le développement des réseaux, fait qu'ils représentent un enjeu pour ces villes. Et il est intéressant de voir si les villes disposent toutes des mêmes équipements, si nous voyons apparaître des spécificités locales, et de comprendre quelles variables interviennent pour expliquer cette répartition.

Nous avons donc pris en compte 227 agglomérations européennes, de plus de 200 000 habitants, pour lesquelles nous avons du créer une base de données culturelles comparables, sachant qu'il n'en existait pas. Ces

<sup>7</sup> Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet - 6 août 1982.

données devaient prendre en compte une culture urbaine contemporaine au sens large, vécue et perçue par les habitants. Nous avons donc cherché des catégories d'équipements prenant en compte quatre dualités de la culture, à savoir : la culture temporaire et permanente, d'élite et populaire, mondiale (basique) et locale (spécifique), de service public et d'industries culturelles.

Nous avons retenu 15 catégories montrant différentes facettes de la culture : Equipements touristiques culturels selon le Guide Vert Michelin Europe 2003, Equipements touristiques culturels selon The Rough Guide to Europe 2006, Festivals des arts de la rue, Expositions d'art les plus plébiscitées par le public en 2003, Fête européenne de la musique, Festivals de l'association européenne des festivals, Festivals Lyriques, Editeurs, Festivals de film d'animation, Cinémas appartenant au réseau Europa Cinéma, Sites classés au patrimoine mondial par l'UNESCO, Festivals de films selon *European Coordination of film festival*, Capitales européennes de la culture, Mois culturels européens et Musées d'art.

Il est important de préciser que 21 agglomérations ne disposent d'aucun de ces équipements, mais que néanmoins, elles disposent d'équipements culturels, chacune ayant des structures basiques : une bibliothèque, un théâtre, un festival... Il nous a paru intéressant d'étudier pour quelles raisons certaines agglomérations ont un panel culturel plus ou moins important, et quelles variables sont les plus corrélées au dispositif culturel urbain.

A partir de ces 15 catégories, nous avons construit un indice de diversité culturelle. Pour chaque agglomération, nous avons donc accordé un point à chaque catégorie culturelle, lorsqu'elle dispose d'au moins un équipement dans cette catégorie. Ainsi chaque agglomération pouvait obtenir un indice allant de 0 à 15, en réalité il varie de 0 (pour 21 agglomérations) à 13 (pour 2 agglomérations : Amsterdam et Bruxelles). Cet indice évite ainsi l'écueil d'accentuer le poids des agglomérations millionnaires tels que Londres et Paris en termes quantitatifs. Nous avons aussi comptabilisé les équipements culturels et nous les avons également séparés selon 3 critères : équipements temporaires, permanents et manifestations exceptionnelles.

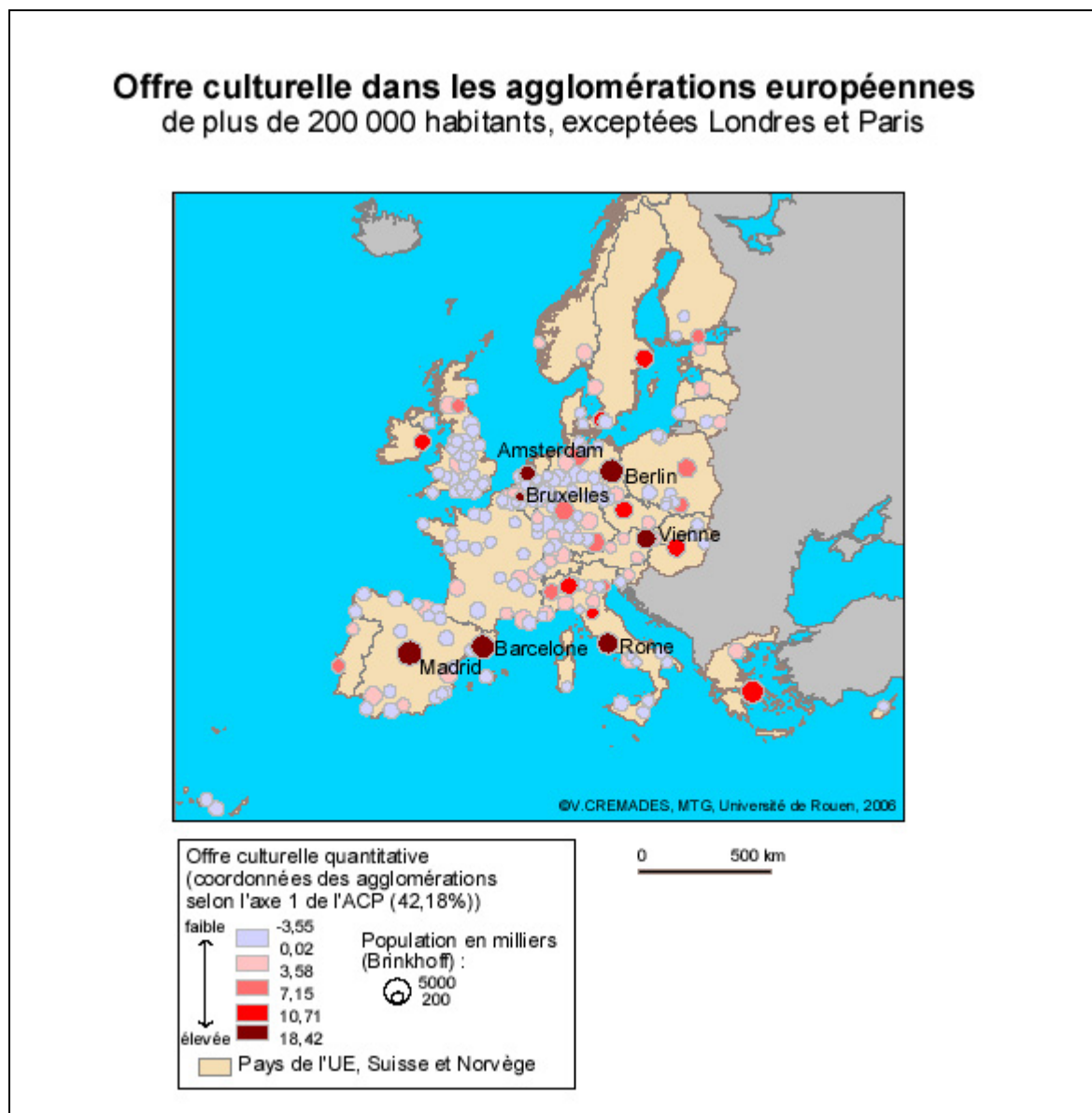
Nous avons ensuite choisi 10 variables non culturelles : Population (Brinkhoff), nombre de Foires et salons (2006), Capitale, nombre d'Expositions universelles, nombre d'Hôtel Relais et châteaux, Trafic aéroportuaire (nombre de passagers en 2005), Produit intérieur brut régional, nombre d'Hôtels selon les sites Internet des villes, nombre d'Hôtels d'après l'annuaire Europages et nombre d'Auberges de jeunesse.

Afin de simplifier et de mieux comprendre l'offre culturelle dans les agglomérations européennes nous avons réalisé une analyse en composantes principales sur l'ensemble de ces variables avec l'ensemble des agglomérations sauf Londres et Paris. Cette analyse classique de la statistique multivariée permet de simplifier un grand nombre de données quantitatives. Elle met en évidence les interrelations entre les variables et fait ressortir les ressemblances et différences entre les agglomérations.

Les deux premiers axes représentent plus de 50% de la variance. Nous avons cartographié les coordonnées des individus.

Le premier axe factoriel (42,18%), met en relief l'offre culturelle des agglomérations en termes quantitatifs. Nous voyons un gradient, des agglomérations ayant le moins d'offre, à celles disposant d'une offre variée (Rome, Vienne, Madrid, Berlin). Leur offre culture globale est importante, que ce soit des équipements permanents ou temporaires, et notamment en ce qui concerne le nombre d'équipements culturels touristiques, de cinémas et de musées d'art. Ainsi ces agglomérations se caractérisent par une offre culturelle classique.

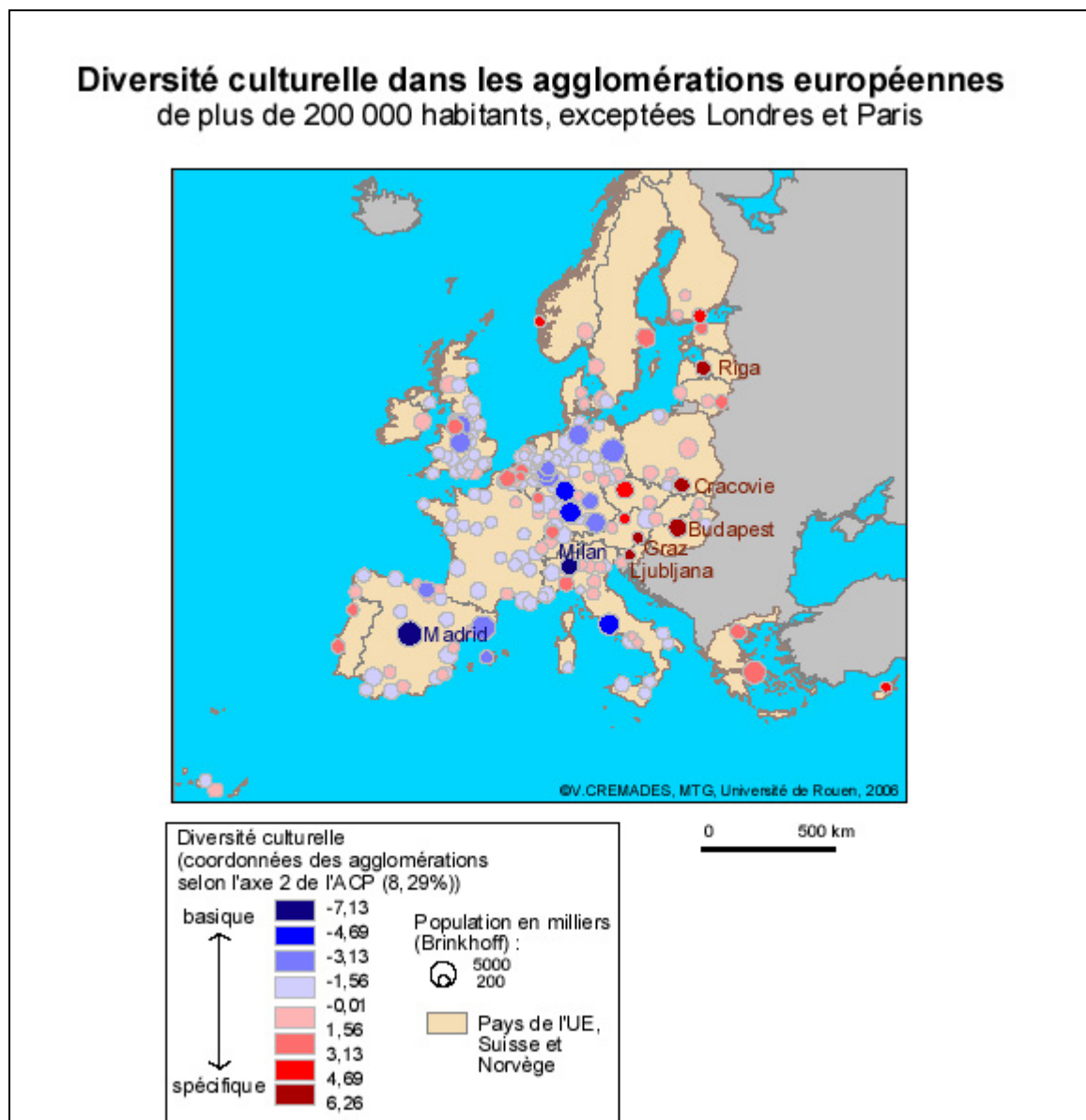
Ce gradient s'explique en partie par la hiérarchie urbaine, les agglomérations les plus peuplées sont celles qui disposent d'un nombre important d'équipements culturels, les quatre premières agglomérations sur cet axe sont toutes très peuplées. Il faut cependant relativiser puisque Bruxelles ou Amsterdam ne sont pas des agglomérations millionnaires. Nous pouvons noter que leur attractivité touristique est un élément à prendre en considération. En effet, ces agglomérations disposent d'une offre hôtelière importante.



Le second axe factoriel (8,29%) quant à lui traduit l'aspect qualitatif de l'offre culturelle. Ainsi nous voyons apparaître une double tendance. Tout d'abord, des villes comme Graz, Ljubljana, Cracovie, Riga ou Budapest (en marron) ont une offre culturelle spécifique. En effet, elles ont accueilli des manifestations culturelles exceptionnelles. Toutes les cinq ont organisé les mois culturels européens et deux d'entre elles ont également été élues capitales européennes de la culture (Graz et Cracovie). Cela nuance le rôle de la hiérarchie urbaine puisque ces agglomérations ne sont ni les plus peuplées, ni situées dans les régions les plus riches.

A l'inverse, la seconde tendance montre des agglomérations comme Milan et Madrid (en bleu foncé) peuplées, de régions riches, nœud aéroportuaire, attrayante au niveau touristique ou ayant organisé des expositions d'art reconnu mondialement qui ont une offre culturelle basique importante.

Entre ces deux tendances un grand nombre d'agglomérations ne se distinguent ni vers une offre d'équipements basiques, ni vers une offre culturelle spécifique (en bleu et rouge pâle).



Paris et Londres ont été volontairement ôtées de cette analyse car la hiérarchie urbaine les avantage dans presque toutes les catégories. Néanmoins les calculs d'indice de primatie (différence entre la part de la première agglomération et de la seconde) ont montré que leur primatie était relative puisque l'indice est au maximum à 3,86 (pour le nombre d'éditeurs).

Finalement, tenter de produire un modèle culturel européen est un exercice difficile. L'offre culturelle globale des agglomérations est bien corrélée (plus de 70%) avec la population, le trafic aéroportuaire en nombre de passagers, le nombre d'hôtels ou encore le nombre d'expositions universelles qui ont eu lieu dans la ville. Elle l'est également dans une moindre mesure avec le PIB régional (0,63). Donc la partie quantitative de la culture s'explique relativement bien par la hiérarchie urbaine.

En ce qui concerne la part de l'offre culturelle qualitative, de nombreuses catégories ne sont corrélées à aucune des variables choisies, comme la fête européenne de la musique ou bien encore les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO. La recherche se poursuit pour tenter d'expliquer ces inconnues.

De plus, il est intéressant de voir que certaines agglomérations ne disposent d'aucun équipement parmi le panel choisi. Ainsi, des pistes de réflexion sont à creuser pour expliquer ce fait, notamment au niveau des activités économiques des agglomérations. En effet, après une première prospection il ressort que ces villes sont plutôt de type industriel et portuaire. La crise connue dans ces secteurs pourrait être une explication au fait que ces agglomérations n'aient pas choisi la culture comme priorité urbaine.

## **Bibliographie**

- Apparicio, (P.), *Apport des systèmes d'information géographique à l'étude de l'insertion des HLM dans les quartiers montréalais*. Doctorat en géographie, Université du Maine, France, 2002.
- *Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles*. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet - 6 août 1982.
- Lucchini (F.), *La culture au service des villes*, Anthropos, 2002.
- Préteceille (E.), Les inégalités d'équipement culturel en Île-de-France, in *Données Urbaines 3*, Pumain (D.), Mattei (M.-F.) (coord.), Anthropos, 2000.
- Rozenblat (C.), Cicille (P.), *Les villes européennes. Analyse comparative*, La documentation française, 2003.